

Permanence des élus - du 06/04 au 10/04



Afin de faciliter l'échange et la concertation, la Municipalité assure une permanence continue dans chacun des 7 quartiers de la cité. Les élus sont à votre écoute toute l'année, sans rendez-vous.

Vous avez par ailleurs la possibilité de rencontrer chaque élu de la Ville de Troyes en prenant préalablement rendez-vous auprès du Secrétariat des élus au 03 25 42 33 24.

DU 6 AU 10 AVRIL 2021

o Mardi 6 avril, de 15h à 16h

Virginie GUILLAUMET, *Adjointe au Maire*
Espace Sénardes, place de l'âne Patoche

o Mercredi 7 avril, de 10h à 12h

Gisèle VIARDIN, *Conseillère Municipale*
Maison de quartier des Chartreux, 120 ter avenue Edouard Herriot

o Jeudi 8 avril, de 11h à 12h

Olivier RICHARD, *Conseiller Municipal*
Accueil de Loisirs des Vassaules, 6 rue des Vassaules

o Vendredi 9 avril, de 16h à 17h30

VILLE DE TROYES COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Hervé SOMSOIS, *Adjoint au Maire*

Espace de la Porte Saint Jacques, 2 place de Soëst

o **Vendredi 9 avril, de 15h à 17h**

Anna ZAJAC, *Conseillère Municipale*

Maison de quartier des Chartreux, 120 ter avenue Edouard Herriot

o **Samedi 10 avril, de 10h à 11h30**

Casimir JAY, *Conseiller Municipal*

Maison de quartier des Chartreux, 120 ter avenue Edouard Herriot

Votre contact

Service relations presse

Ville de Troyes

06 82 41 69 50

relations.presse@troyes-cm.fr